



Rapport annuel du président pour 2020

**à l'attention de l'Assemblée générale menée par écrit
du 7 mai 2021**





Chers membres,
Chères et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Au moment où j'écris ce rapport, des cérémonies de mariage se déroulent dans la salle des mariages de la mairie de Zurich. Sont présents : l'officière de l'état civil, les fiancés et les deux témoins. Tous portent des masques. Si quelqu'un m'avait dit il y a un an que les mariages se dérouleraient sans invités et avec des masques, je l'aurais exclu. La pandémie a imposé de nombreux changements dans la société à travers le monde.

Pour la réduction des contacts, nous avons traité tout ce qui était possible par voie écrite. Nous servons la clientèle actuelle derrière un plexiglas et/ou avec un masque.

Et autant que possible, nous le faisons dans notre bureau à domicile ; bien sûr avec l'autorisation de l'OFEC. Une demande de l'association au gouvernement fédéral pour autoriser le home office également en temps normal a été déposée ; la réponse est toujours en attente.

J'espère vraiment que cette expérience nous donnera un élan vers la numérisation et que nous pourrons tirer les leçons de cette situation pour l'avenir.

Le 18 décembre 2020, l'Assemblée fédérale a approuvé en vote final le "mariage pour tous" et le "changement de sexe à l'office de l'état civil". Les deux décisions sont soumises au référendum facultatif (délai : 10 avril 2021).

Le groupe de travail de la CEC chargé de la révision de l'ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil, auquel je suis admis à participer en tant que représentant de l'association, a accompli un travail considérable. Un projet pourrait être envoyé aux cantons pour la prise d'opinions. Le retour d'information est en cours de traitement. Je vous tiendrai informé à ce sujet.

Cette fois-ci, le résumé thématique des événements de 2020 sera bref:



Assemblée générale

La pandémie a rendu impossible la tenue d'une réunion. Comme nos statuts exigent une assemblée générale au moins tous les deux ans, nous avons renoncé de la tenir cette année. Les points à l'ordre du jour sont reportés à la réunion de 2021.

Je regrette beaucoup que la réunion n'ait pu avoir lieu. D'autant que, pour la première fois depuis des années, plus de 150 personnes s'étaient inscrites pour y participer. Et parce que la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter avait confirmé sa présence.

Comité

Les quatre réunions du Comité de cette année ont eu lieu alternativement ou en combinaison sous forme physique ou virtuelle ou sous forme de résolutions circulaires. Les domaines de responsabilité se présentent comme suivant :

Roland Peterhans	Président, Consultations
Alexandra Rohrer	Vice-Présidente, Formation
Willi Heussler	Apport professionnel / Relations extérieures
Doris Leutwyler	Examen professionnel
Sonja Wyss	Assemblée générale
Massimo Di Nucci	Finances

Mes activités de voyage ont été très limitées cette année, car il n'y a eu pratiquement aucune réunion des associations cantonales à laquelle j'aurais pu participer. Lors de la réunion de l'association valaisanne, notre membre sortant du comité Sandrine Pocobelli a représenté le Comité.

Les échanges avec nos pays voisins, l'Allemagne et l'Autriche, se sont également limités à des contacts écrits.

Le contact avec la CEC a été, comme toujours, bon et étroit, également en raison de divers projets.



Etat des membres

Le nombre de membres au 31.12.2020 se compose comme suivant :

Membres collectifs	437
Membres individuels	147
<u>Membres honoraires</u>	<u>10</u>
Total	594

Formation et perfectionnement

L'organisation de l'examen professionnel a été un grand défi cette année – tout comme la préparation de cet examen. Cette année, l'examen oral s'est déroulé pour la première fois sous une nouvelle forme. L'élaboration et la préparation était une tâche exigeante pour les experts et pour la commission d'examen.

Les modules de préparation d'examen n'ont pas pu être organisés sous la forme habituelle. Une grande flexibilité et une volonté de trouver d'autres solutions ont été requises de la part de toutes les personnes impliquées. Cependant, je suis très heureux que l'examen ait pu avoir lieu. Sur les 31 personnes qui ont passé l'examen, 20 l'ont réussi. Je les félicite chaleureusement !

Les lauréats seront invités à la cérémonie de remise des diplômes en 2021, parce qu'ils ont tous le droit de célébrer l'acquisition du brevet.

Pour avoir eu de nombreuses conversations au printemps 2020, je connais l'effort énorme des commissions de formation et d'examen et aussi du bwd. Mes remerciements à toutes les personnes impliquées sont aussi grands que sincères ! Aussi les enseignants ont dû soudainement enseigner sous une forme différente et réduite. Un grand merci également à eux.

Consultations

Diverses procédures de consultation auxquelles notre association a été invitée ne concernaient pas directement la matière d'état civil, c'est pourquoi nous nous sommes abstenus de tout commentaire dans ces cas.

Dans notre prise de position sur FADO, nous avons constaté avec satisfaction que les services de l'état civil continuent à avoir accès à FADO.



Dans le cadre de la consultation sur les formulaires de transmission des autorités d'état civil suisses aux représentations suisses, nous avons notamment remarqué que cette procédure devrait être numérisée.

J'ai été heureux que le délai de trois mois pour la procédure de préparation au mariage puisse être prolongé jusqu'à la fin de l'année. Cela a apporté un certain soulagement.

Remerciements

Cette année a exigé beaucoup de nous tous. J'apprécie beaucoup le grand effort que tout le monde a fait !

Un grand merci

- aux membres de la commission d'examen
- aux membres de la commission de formation
- aux experts de l'examen professionnel fédéral
- aux formateurs des cours menés d'une forme différente
- aux membres de la Commission Infostar
- à la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC)
- à l'Office fédéral de l'état civil (OFEC)
- à l'Unité Infostar (UIS) et au groupe d'experts Infostar NG
- à vous, chères officières et chers officiers d'état civil, chers membres, qui assurez même dans ces temps extraordinaires, que les pères puissent reconnaître leurs enfants, que les couples puissent se marier ou enregistrer leur partenariat, que les naissances soient enregistrées, etc, etc, etc.....
- au bureau et au secrétariat de l'examen
- à mes collègues du comité.

Association suisse des officiers de l'état civil
Roland Peterhans, Président

Zurich, mars 2021

Traduction : Renato Caccia, Zurich